

(FORUM 2018)

Choisissez votre association



Le Forum des Associations se tiendra le samedi 8 septembre de 10 à 16 heures, au Centre Polyvalent d.Yvette.

Toutes les Associations Lévisiennes seront présentes et vous aideront à préparer la prochaine saison sportive, culturelle, festive, de détente et d'amitié de toute votre famille.

Ne manquez pas ce rendez-vous...

(HISTOIRE)

Notre Dame de la Roche (P.5)



Quand le passé compose avec le futur, avec la complicité des écoliers de l'Ecole des Sources et du Duc Antoine de Lévis-Mirepoix.

Sans attendre la journée du patrimoine, les élèves de CM1 et CM2 ont visité l'Abbaye de Notre Dame de la Roche.

Cette dernière, construite entre 1197 et 1223, est restée entière, contrairement à ses voisines...



Quelle est la place des grands arbres sur la commune de Lévis-Saint-Nom ?



EDITO

Madame, Monsieur,

Après la traditionnelle Soirée du 13 juillet, c'est la retransmission de la finale de la Coupe du monde de football à la Salle polyvalente dans une ambiance familiale et survoltée qui a clôturé l'année festive dans notre village. Petits et grands, tous aux couleurs du drapeau national ont chanté, dansé et fêté cette belle victoire des Bleus.

Le 2 juillet, notre village a reçu le Trophée Orange des Villes fibrées pour le déploiement intégral de la fibre sur la commune. Rappelons qu'après des années de mobilisation collégiale des élus et de la population, notre commune bénéficie d'un très haut débit performant, très appréciable et qui nous ferait presque oublier ces très longues années où certains d'entre nous pouvaient à peine lire leurs messages électroniques !

L'été a connu son lot habituel de travaux et diverses réparations sur les bâtiments communaux. L'extension de la cantine scolaire s'est bien déroulée et va permettre d'accueillir un plus grand nombre d'enfants, dans une ambiance colorée, dès la rentrée des classes.

L'heure est à la rentrée professionnelle, scolaire mais aussi associative. L'ensemble des associations lévisiennes est prête à démarrer la prochaine saison sportive, culturelle, festive et d'entraide. Elles seront présentes et vous attendent nombreux le 8 septembre au Centre polyvalent de 10h à 17h pour vous vous guider dans vos choix d'activités !

Je vous souhaite une bonne lecture. ●

Votre Maire

Auue Grignon

(14 JUILLET)

Un Pique-nique républicain réussi

A l'occasion de la Fête nationale de juillet, le record fut battu pour le deuxième Pique-nique républicain, avec cette année plus de 140 inscriptions à la manifestation.



Chacun ayant apporté un plat ou deux à partager avec tous les participants. Quiches, cakes, salades, fromages, tartes, gâteaux, meringues ne tardent pas à garnir ainsi le buffet. La clé de ce concept reposant bien sur la participation généreuse de chacun. Un grand merci à tous pour ce moment de partage et de convivialité et à tous ceux qui ont donné un petit coup de main pour l'installation, l'organisation ou le rangement.



Merci à Lévis Country Line Dance pour leur démonstration doublée d'une initiation très entraînante et à l'Harmonie municipale qui accompagne, chaque année, notre défilé de nuit aux lampions et nous offre quelques morceaux choisis de leur répertoire.

Cette soirée s'est clôturée par un feu d'artifice pétaradant, scintillant et coloré pour le plaisir des petits et des grands, avec Florian aux manettes.

→ MAIRIE

Résumé du dernier conseil municipal



Séance du 04 juillet 2018

● ASSAINISSEMENT

Rapport annuel SAUR. Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel pour l'exploitation du service d'assainissement de l'année 2017.

● DISTRIBUTION GAZ NATUREL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu annuel de concession de distribution publique de gaz pour l'exercice 2017 présenté par Gaz réseau distribution France (GRDF).

● PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec le Centre interdépartemental de gestion pour la mise à disposition d'un agent du CIG pour l'accompagnement à la mise en place du règlement n°2016-679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le Conseil autorise le Maire à désigner le délégué à la protection des données du CIG, comme étant le délégué à la protection des données de la ville.

● EFFECTIFS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à temps incomplet à raison de 7 heures hebdomadaires.

Décide que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique, précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

● SECURITE ROUTIERE



Dans le cadre du Programme départemental 2018-2020 d'aide exceptionnelle aux communes de moins de 5 000 habitants pour la réalisation d'opérations de sécurité routière sur routes départementales en agglomération.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter du département une subvention de 13 895 € pour la réalisation d'une étude de sécurité routière sur route départementale en agglomération, soit 70 % d'un montant de dépense subventionnable plafonnée à 20 000 € HT, s'engage à financer la part des travaux restant à sa charge. Le Conseil autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

→ ANIMATIONS

Musique... et Coupe du monde...

FÊTE DE LA MUSIQUE... AMBIANCE GARANTIE !



→ Quelques notes au grand air pour la deuxième Fête de la Musique à Lévis-Saint-Nom qui s'est déroulée sur le parvis de la Salle polyvalente. La température était fraîche mais les différentes ambiances musicales ont réchauffé l'atmosphère.

Ce 21 juin, se sont succédés à partir de 20h une démonstration de Country avec le Lévis Country Line Dance, puis Romy, le Quatuor "Gwen", Delph, Catherine, Sandrine, le Groupe Nostachords, Karina et le Groupe LevisKings. Bref quasi 3 heures de musique non-stop.

Bravo aux musiciens, chanteurs et chanteuses pour ce spectacle de qualité et avis aux amateurs pour l'an prochain. ●

RETRANSMISSION DE LA FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



→ Retransmise dans la Salle polyvalente, la Finale de la Coupe du monde de football a attiré une centaine de spectateurs.

Pendant 90 minutes, ils ont encouragé nos Bleus avec ferveur dans une ambiance bleu blanc rouge très chaleureuse.

Au coup de sifflet final, tous ont chanté, dansé au rythme de l'incontournable "I will survive". Un très beau moment de communion "lévisienne" ! ●

Le Comité des Fêtes cherche repreneurs



Après plusieurs années de bons et loyaux services, les membres actuels du Comité des Fêtes se sont mis en quête de nouveaux bénévoles pour reprendre le flambeau. A la clé, deux moments très festifs et fédérateurs pour notre commune : le 13 Juillet et la Fête de l'Automne. D'ailleurs, faute de nouvelle équipe, point de Fête de l'automne.

Alors, vite, vite, lancez-vous !

N'hésitez à contacter les anciens membres pour plus d'informations :

Jocelyn Grignon au 06 16 47 25 86
jocelyn.grignon@legal-digital.fr

Laurent Guyot au 06 88 21 59 56
laurent.guyot@mps.com

→ STATIONNEMENT

Se garer à St-Rémy-les-Chevreuse



Les habitants de la CCHVC dont ceux de Lévis-Saint-Nom peuvent bénéficier de tarifs préférentiels de stationnement lorsqu'ils ont à laisser leur véhicule garés à St-Rémy.

TARIFICATION 2018			
Amplitude de 13 heures (8h à 21h)			
Durée stationnement	Saint-Rémois 1	CCHVC 2	Extérieurs 3
1ère heure gratuite	0 €	0 €	0 €
1h à 2h	1 €	2 €	3 €
1h à 3h	1 €	2 €	3 €
1h à 4h	1 €	2 €	3 €
1h à 5h	1 €	2 €	3 €
1h à 6h	1 €	2 €	3 €
1h à 7h	1 €	2 €	3 €
1h à 8h	1 €	2 €	3 €
1h à 9h	1 €	2 €	3 €
1h à 10h	1 €	2 €	3 €
1h à 11h	1 €	2 €	3 €
1h à 12h	1 €	2 €	3 €
1h à 13h	25 €	25 €	25 €

1 Saint-Rémois, commerçants, Professionnels de santé ayant un local à St-Rémy.

2 Habitants de la CCHVC autres que Saint-Rémois.

3 Habitants extérieurs à St-Rémy et hors périmètre CCHVC.

ABONNEMENT			
Abonnement	1	2	3
Semaine	3 € 50	6 €	12 €
Mois	15 €	25 €	50 €

→ Depuis le 1er avril 2018, il a été mis en place trois barèmes de stationnement (parkings payants) à Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Le premier concerne les Saint-Rémois, les commerçants de St-Rémy-les-Chevreuse et les professionnels de santé ayant un local dans la ville, le deuxième à l'attention des habitants de la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) hors Saint-Rémois et le troisième à l'attention des habitants extérieurs.

A St-Rémy-les-Chevreuse, le stationnement payant, de 8h à 21h hors samedis, dimanches, jours fériés et mois d'août, ne concerne que les parkings de Coubertin, de l'Espace Jean Racine et de la Gare.

Pour pouvoir bénéficier de ces tarifs, des cartes de Résident CCHVC sont à faire enregistrer au poste de la Police Municipale de Saint-Rémy (situé parking de la Mairie) et sont valables une année de date à date. Elles doivent impérativement être déposées de façon visible sur le tableau de bord ou le pare-brise du véhicule en stationnement.

Pour les résidents de la CCHVC (hors Saint-Rémois), le tarif en zone payante du lundi au samedi de 8h à 21h hors mois d'août est fixé, à la journée à 2 € pour 12h de stationnement et 25 € pour 13h de stationnement, 6 € à la semaine, 25 € au mois et 250 € à l'année.

Les paiements à la journée, à la semaine ou au mois se font à la borne "horodateur" en numéraire, par paiement contact ou carte de crédit.

Le paiement à l'année s'effectue exclusivement au poste de Police Municipale. Les cartes d'abonnement annuel sont valables pour une année civile. Prise en cours d'année, le montant est proratisé par douzième, tout mois commencé étant dû. ●



HISTOIRE

Notre Dame de la Roche

Quand le passé compose avec le futur, avec la complicité des écoliers de l'Ecole des Sources et du Duc Antoine de Lévis-Mirepoix.

Sans attendre la journée du patrimoine, les élèves de CM1 et CM2 ont visité l'abbaye de Notre Dame de la Roche.



→ Cette dernière, construite entre 1197 et 1223, est restée entière, contrairement à ses voisines des Vaux-de-Cernay et de Port-Royal.

Vendue à la Révolution Française comme bien public, rachetée 250 ans plus tard par la famille de Lévis, elle fut transformée tout à tour en orphelinat, ferme puis école.

Lieu majestueux de quiétude, depuis le XIII^e siècle, elle abrite dans sa crypte le tombeau de la famille Lévis. Elle accueille actuellement une école et différentes associations. N'hésitez pas à venir la visiter lors des Journées du Patrimoine !

Une semaine après la visite de l'Abbaye, les écoliers ont eu la chance d'échanger avec l'actuel

Duc de Lévis, Antoine de Lévis-Mirepoix, venu les rencontrer à l'Ecole des Sources.

Les grandes pages de l'histoire de la famille Lévis, participant aux croisades, créatrice d'emploi, victime de la révolution, ont fait l'objet de discussions passionnantes entre les enfants et le Duc.

Les enfants : "La croisade contre les cathares, qu'a mené Guy de Lévis aux côtés de Simon de Montfort était-elle uniquement religieuse ? Et la révolution ?"

A. de Lévis Mirepoix : "La révolution a fait 5 victimes dont 3 femmes dans la famille de Lévis. Une grande injustice entre les nobles et le peuple ont conduit à la révolution, puis à la guerre. Plus de justice, de bienveillance et d'amour sont nécessaires pour éviter la guerre."

Les enfants : "Comment devient-on Duc et qu'est-ce que cela signifie actuellement ?"

A. de Lévis Mirepoix : "Les titres de noblesse étaient acquis par bravoure, dévouement ou succès militaire. Je suis avant tout un être humain qui doit le respect à tous les autres êtres humains, même si mon prénom est moins reconnu que mon titre. Etre Duc est un état transitoire entre générations. Il y a plus d'obligations que de droits, il faut savoir être exemplaire et le rester en toute chose." ●

Journées du Patrimoine



Journées du Patrimoine : 15 et 16 septembre, le dimanche, visite de l'Eglise Saint-Nom.

L'église paroissiale, dédiée à Saint-Nom, est édifiée au XIII^e siècle puis remaniée plusieurs fois à partir du XVI^e siècle. Venez entre autres y admirer la statue de Notre-Dame de la Roche objet de nombreux pèlerinages. Cette statue du XIV^e siècle est considérée comme un chef-d'œuvre de finesse et de pureté.

Sous la voûte de châtaigniers en forme de coque de bateau inversé, vous pourrez apprécier une démonstration d'orgue de l'association Eol. ●

Ouverture de l'Eglise de 14h à 18h.
Visite libre ou commentée.

→ PAYSAGE Auprès de mon arbre...



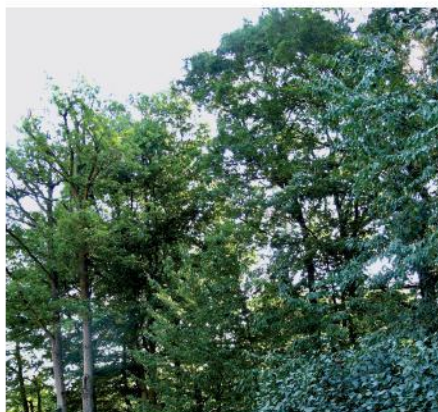
Depuis quelques années nous évoquons régulièrement la place des grands arbres sur notre commune car leur présence est de plus en plus remise en question, réduction des parcelles, manque de lumière, coût d'élagage...

Que dit le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme, consultable sur le site de la commune, stipule que sur les secteurs d'espace paysager à protéger (EPPI ou EPPC), est interdit l'abattage des arbres d'essence forestière (chênes, bouleaux, châtaigniers, charmes, pins sylvestre, merisier) dont le tronc à un diamètre de plus de 30 cm mesuré à un mètre au-dessus du sol sauf si l'arbre présente un caractère dangereux. Dans ce dernier cas, s'il est abattu il sera replanté sur la parcelle un arbre de la même essence.

Il précise que, sur ces mêmes zones, les travaux ayant pour effet de détruire ou de porter atteinte à un élément de paysage, notamment les mouvements de terre et les coupes ou abattages d'arbres, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (article R.421-23 code de l'urbanisme).

Et pour finir les parties de terrain situées entre les constructions et les voies ou parties communes, seront également plantées d'arbres de haute tige d'essence locale, à raison d'un arbre minimum pour 100 m² de terrain libre, les aires de stationnement doivent être plantées à raison d'un arbre au moins par 50 m² de terrain, 4.50 % de la superficie de l'unité foncière seront traités en espace de pleine terre et plantés d'arbres de haute tige.



Et que disent les arbres ?

Les arbres sont de grands consommateurs de l'eau du sol, pompée par les racines, elle sert de solvant pour les nutriments qu'elle véhicule jusqu'aux feuillages avant évaporation. L'ONF indique qu' "un chêne adulte hisse 200 litres d'eau par jour à 30 mètres environ, un hectare de hêtraie, qui consomme de 2.000 à 5.000 tonnes d'eau par an, en restitue 2.000 par évaporation". Environ la moitié de l'eau consommée est rejetée dans l'atmosphère participant ainsi à la régulation de la température.

Un grand arbre d'abattu ce sont quelques centaines de litres d'eau par jour qui vont stagner sur le terrain ou ruisseler. C'est aussi un filtre à CO₂ (un mètre cube de bois stocke une tonne de CO₂), un régulateur de la température et de l'hydrométrie de

l'air, un fixateur des sols en pente, un abri pour la faune, un énorme parasol, un élément familier de notre décor qui disparaît... Avant de couper, le chêne qui vous fait de l'ombre, pensez aux conséquences sur votre environnement. ●

Laissons les haies vivre, mais pas sur la voie publique.

Nous vous rappelons que les haies séparatives (2 mètres de hauteur maximum) ne doivent pas déborder sur la voie publique où elles entraînent le confort et la sécurité de la circulation piétonnière et routière. Vous pourriez par cette négligence être responsable d'un accident.

Pour les arbres qui avancent sur le sol communal, ils devront être coupés à l'aplomb sur une hauteur de 5 m. Le maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation autres que les chemins ruraux d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation. Cette mise en demeure est précédée d'un procès-verbal. Pour les chemins communaux les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans résultat.

LA CANTINE FAIT PEAU NEUVE ET S'AGRANDIT



→ Pendant l'année scolaire qui vient de s'achever, la commune a servi entre 122 et 140 repas par jour sur deux services de midi à 13h45.

Au fil des ans, la fréquentation n'a cessé de croître et un agrandissement s'est avéré indispensable.

Le projet prévoit une surface additionnelle d'environ 25 m² prise sur des locaux attenants à usage de stockage. Il permettra d'augmenter la capacité d'accueil d'une vingtaine de personnes par service.

Les travaux ont débuté mi juin pour une durée de deux mois et demi, ce qui permettra aux écoliers d'intégrer leur nouveau restaurant scolaire pour la rentrée de septembre. ●

REMISE DU TROPHÉE ORANGE DES VILLES FIBRÉES



→ Le 2 juillet dernier en Mairie a eu lieu la remise du Trophée Orange des villes fibrées pour le déploiement intégral de la fibre sur l'ensemble de la commune.

Lévis-Saint-Nom bénéficie ainsi aujourd'hui de la fibre optique et d'un très haut débit in-

ternet performant. Ceci est le résultat de nombreuses années de mobilisation, échanges et concertation entre les élus, la population et les responsables d'Orange.

La fibre optique n'est pas seulement un confort supplémentaire mais l'assurance de connexions performantes. ●

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Sept.	Samedi 8 : Forum des Associations - 10h-16h
	Judis : Initiation gratuite à la Country Line Dance, 20h15, Salle polyvalente
	Samedi 15 et dimanche 16 : Journées du Patrimoine
	Lundi 17 : Séance découverte Sophrologie sur inscription (voir article Sophr'Oh!)
	Judi 20 : 13h-18h30 - Petite salle, goûter et jeux - (Jeunes d'Autrefois)
Oct.	Samedi 29 : Assemblée générale La Récré (petite salle-matin)
	Samedi 6 : Répare café - (Graines et Cultures)
	Au théâtre à Lévis : "Georges & Georges" une pièce de Eric Emmanuel Schmitt interprétée par la troupe "TBL" - Salle polyvalente, représentations : vendredis 5, 12, 19 : 21h - samedis 6, 13, 20 : 21h - dimanches 7, 14, 21 : 15h
	Judi 18 : 13h-18h30 - Petite salle, Goûter - (Jeunes d'Autrefois)
	Dimanche 21 : Sculpture sur citrouille - (La Récré)
Nov.	Samedi 3 : Répare café - (Graines et Cultures)
	Judi 15 : 9h-19h - Grande salle - Repas fin d'année - (Jeunes d'Autrefois)
	Samedi 17 : Concert - (Graines et Cultures)
	Samedi 24 : Concert de la Sainte-Cécile - 18h, Salle Polyvalente
Déc.	Samedi 1 ^{er} : Livraison des sapins - (La Récré)
	Samedi 1 ^{er} : Répare café - (Graines et Cultures)
	Samedi 8 et dimanche 9 : Téléthon
	Judi 20 : 9h-19h - Grande salle - Bûche de Noël, Animation - (Jeunes d'Autrefois)

(HÉLIUM) Ateliers d'artistes



Le Parcours d'Ateliers d'Artistes organisé par l'association Hélium est un événement proposant au public une opportunité de rencontre directe avec des peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs et photographes qui ont en commun de vivre ou travailler sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et dans quelques communes portes.

Cet événement a lieu chaque année lors des deux premiers week-ends d'octobre. La programmation artistique du Parcours Hélium est pensée pour faciliter la découverte du territoire par secteurs regroupant plusieurs adresses, qui sont autant de possibilités de traverser les départements des Yvelines et de l'Essonne en appréciant leurs paysages et leur patrimoine architectural.

Cette année, 89 artistes participent en ouvrant leur atelier personnel ou en exposition collective, dans 47 lieux répartis sur 31 communes. Une randonnée, des concerts, des lectures, des performances et des démonstrations viennent enrichir le programme des expositions.

En 2017, le Parcours Hélium a bénéficié de plus de 11 000 visites sur les deux week-ends.

Programme complet sur : www.helium-artistes.com

→ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations se tiendra le samedi 8 septembre de 10 à 17 heures, au Centre polyvalent d'Yvette.

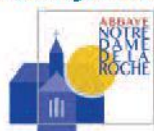
Toutes les Associations Lévisiennes seront présentes et vous aideront à préparer la prochaine saison sportive, culturelle, festive, de détente et d'amitié de toute votre famille.

Ne manquez pas ce rendez-vous...



Associations culturelles

Abbaye Notre-Dame de la Roche



Siège social : 3 - RD 58
78320 Lévis-Saint-Nom

Abbaye augustinienne du XIII^e siècle, elle abrite de nombreux objets histo-

riques et religieux ainsi qu'un orgue anglais du XIX^e.

L'association accueille toute personne motivée par la conservation et l'animation du site historique de l'abbaye (XIII^e siècle), la réalisation de son jardin abbatial et de son conservatoire des plantes dites sauvages, son rayonnement culturel.

Événements organisés : conférences, visites, concerts, expositions, manifestations culturelles, ateliers.

→ **Contact :** Duc de Lévis Mirepoix - Président
Daniel Courtécuisse : 06 86 80 63 35 (trésorier)
Patrice Legay : 06 73 48 63 52 (culturel)
Email : contact@amisdelaroche.com
Site : www.notredamedelaroche.com



- protection des crapauds et gestion du crapauduc,
- préservation de la chouette effraie en favorisant sa nidification,
- conseils de jardinage dans le Lévis-infos,
- participation aux Journées du Patrimoine.

Événements organisés : bourse aux plantes, visites culturelles.

→ **Contact :** Tél. : 07 88 52 72 39
Email : pascal.devenelle@orange.fr
Site : <http://amicale-levis.asso-web.com/>

de vous faire découvrir ce monde fascinant au travers de cours, d'ateliers pratiques, de démonstrations et conférences.

Activités proposées : cours, ateliers.
Événements organisés : conférences.

→ **Contact :** Philippe Gono - Président
Email : philgp@wanadoo.fr
Site : page sur le site internet de la Mairie

Eclats d'Orgue à Lévis-Saint-Nom EOL



Siège social :
Mairie de Lévis-Saint-Nom

Mise en valeur, entretien et gestion de l'Orgue Eol, instrument contemporain et expérimental comportant tuyaux, cloches et percussions, notamment au travers de concerts et d'animations pédagogiques.



Activités proposées : sensibilisation à l'écoute et à la pratique organistique, en favorisant la rencontre entre les arts.

Événements organisés : concerts autour de l'orgue, découverte du patrimoine musical local lors de randonnées pédestres "Routes des Orgues de la Haute Vallée de Chevreuse".

→ **Contact :** Francis Vidil, Président
Tél. - répondeur : 01 34 61 00 66

A.M.I.C.A.L.E.



Association pour la Mise en valeur du Cadre naturel et culturel de Lévis

Siège social :
Mairie de Lévis-Saint-Nom

L'ambition de notre association est de faire se rapprocher les Lévisiens au travers d'activités de nature culturelle et naturelle. À chacun de choisir laquelle ou lesquelles des activités proposées lui correspondent le mieux et d'y participer. Notre credo est la bonne humeur et la convivialité.

Activités proposées : greffage, bouturage, semis et rempotage dans la serre de Notre Dame de la Roche,
• visites de sites culturels ou naturels, conférences,

Club Bonsaï de Lévis



Siège social : Mairie de Lévis-Saint-Nom



Véritable sculpture vivante en perpétuelle évolution, le petit arbre demande des soins articulés qui vont de l'entretien courant en passant par les techniques sophistiquées de création. L'association se propose

Fax : (en Mairie) : 01 34 61 49 94
Email : eol.asso@online.fr
Site : www.orgueol.org

F2L Association Fêtes Famille Loisirs



Siège social :

Mairie de Lévis-Saint-Nom

F2L propose des activités pour toute la famille, sous forme de cours collectifs ou individuels :

- Danse modern jazz (cours collectifs par âge)
- Guitare (cours individuels ou par 2)
- Piano
- Dessin (cours collectifs par âge)
- Gym/stretching adulte
- Relaxation enfant



Et, nouveauté :

des cours de stretching (littéralement "éléments") auront lieu le jeudi de 19h à 20h. Cette activité est un mélange de plusieurs techniques, Pilates, Yoga, Qi GONG, APOR De Gasquet (Approche Posturo-Respiratoire) permettant le renforcement des muscles posturaux, l'étirement des chaînes musculaires, la relaxation. Cette activité améliore l'équilibre, la coordination et la concentration.

URGENT et SYMPA : rejoignez l'équipe de bénévoles pour faire vivre l'association BONNE Rentrée à tous !

→ **Contact : Albane Warscotie - Présidente**
Tél. : 01 39 38 90 97 ou 06 86 05 19 70
Email : f2l.levis@gmail.com
Site : page sur le site internet de la Mairie

Graines et Cultures



Siège social :
Mairie de Lévis-Saint-Nom

Rejoignez l'AMAP : (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui distribue des produits frais, bio ou issus d'agriculture raisonnée, locale et de saison, des champs à l'assiette sans intermédiaire.

Nous proposons plusieurs contrats : légumes, œufs, poulets, fromages de chèvre et pain, et des ventes ponctuelles : huile, miel, tisanes, agrumes, huîtres...

Les nouveaux contrats commencent début octobre.

Notre association Graines et Cultures vous propose parmi ses activités, toujours dans un esprit de collaboration pour créer du lien et partager nos envies, compétences et savoir-faire, chaque mois :

Répare-café : 1er samedi de 9 à 13h.

Vous savez coudre, réparer, recycler, conseiller, former... Pendant une matinée, venez nous aider à renforcer l'équipe.

Cafés littéraires : 2e samedi de 10h30 à 12h.

Micro-bibliothèque d'alternatives positives : 2e et 4e samedis.

→ **Contact : renseignements sur :**

Email : grainesetcultures@gmail.com

Site : www.graines-et-cultures.sitogo.fr

Harmonie de Lévis-Saint-Nom



Siège social : 175, route de la Maison Blanche

Constituée d'une cinquantaine de musiciens amateurs et professionnels l'Harmonie de Lévis se produit dans un répertoire varié alliant musiques populaires, jazz et airs du répertoire classique. N'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous répétons tous les mercredis à la Salle polyvalente de 19h30 à 21h, dans une ambiance conviviale.



Activités proposées : cours de musique, solfège, instruments (flûte, clarinette, trompette, saxophone, avec un nouveau professeur, batterie...), répétitions collectives hebdomadaires. Événements organisés : concerts dont celui de la Sainte Cécile fin novembre, aubades lors de cérémonies et événements locaux.

→ **Contact : André Cebellieu - Secrétaire**
Tél. : 01 34 61 03 54 - Port. : 01 34 61 11 29
Email : levis.harmonie@gmail.com
Site : page sur le site internet de la Mairie

La Récré



Siège social :
Ecole des Sources

La Récré est l'association de parents d'élèves bénévoles de l'Ecole des Sources.

Elle rassemble enfants, parents et amis autour d'événements festifs tout au long de l'année, dont les bénéfices permettent de financer des sorties scolaires, des jeux, des livres, du matériel pédagogique, au profit des enfants dans le cadre de l'école.



Activités proposées : atelier citrouilles (21/10/18), vente et livraison de sapins de Noël (01/12/18), Soirée karaoké (09/02/19), Fête du Bonhomme d'hiver (13/04/19), Chasse aux œufs (08/05/19) et le plus grand événement de fin d'année : la Fête de l'Ecole (29/06/19).

→ **Contact : Arnaud Launay - Président**

Email : larecre.levis@yahoo.fr

Site : page sur le site internet de la Mairie.

Lévis Country Line Dance (LCLD)



"Entrez dans la danse ! Envie de danser, d'apprendre la danse country ou de vous y remettre ? Envie de vous détendre dans une am-

ambiance conviviale sur des musiques country, rock, latines... ?

Alors venez nous rejoindre !



Activités proposées : l'association Lévis Country Line Dance vous propose des cours "débutant et novice" le jeudi soir dans la Salle polyvalente de Lévis-Saint-Nom et des cours niveau intermédiaire le mercredi soir à Girouard. Venez nous rencontrer au Forum des Associations et assister à une démo (horaires précisés sur notre site).

→ **Contact : Tél : 06 21 57 72 04**

Email : lclld78@gmail.com

Site : www.leviscountry.free.fr et Facebook

Label Qualité pour LCLD

La Fédération Française de Danse a le plaisir de vous informer que la structure de danse, Lévis Country Line Dance s'est vue décerner le label Qualité FFDanse "niveau Argent".

Cette distinction reflète : la qualité et la diversité des équipements et matériels proposés.

Le savoir-faire de ses dirigeants et les compétences de ses enseignants. L'attention portée à l'accueil de tous les publics. L'implication de cette structure dans le partage des valeurs et pratiques sportives et culturelles.

Ce Label permet de bénéficier de nouvelles prérogatives comme un crédit formation alloué pour trois ans. La FFDanse remettra prochainement à l'association LCLD un diplôme et un trophée à l'occasion d'une cérémonie officielle.

L'Orgue de Roche



Siège social : 3, RD 58
Lévis-Saint-Nom

L'association a pour finalité le rayonnement de l'orgue anglais de 1875 de l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche.

Événements organisés : activités artistiques, culturelles et pédagogiques autour de concerts de musiques sacrées.

→ **Contact :** Duc de Lévis Mirepoix - Président
- Codirecteurs artistiques - Francis Vidil - Tél. : 06 60 61 00 25 ou Isabelle Lesage - 06 72 71 18 43 - Email : orguederoche@free.fr

Les Polyphonies de la Terre

Les Polyphonies de la terre

Siège social : Place Yvon Esnault

Ateliers de chants du monde et d'improvisation, notre association a regroupé une vingtaine de chanteurs lors de la session précédente.

Nous reprenons des chants traditionnels du monde entier et l'apprentissage se fait sans partition, uniquement au travers de l'écoute. L'accent est mis sur l'expression, sur les émotions véhiculées par les chants du répertoire ou improvisés autant que sur le plaisir des jeux rythmiques et vocaux où le corps est impliqué.

Nos interventions se passent dans des environnements très variés : événements communaux ou pour des particuliers, interventions pour les réfugiés ou des EHPAD... le partage de nos chants nous tient à cœur.

Activités proposées : ateliers de chants du monde et d'improvisation vocale.

Événements organisés : ateliers hebdomadaires et de weekend, interventions lors de manifestation diverses.

→ **Contact :** 06 72 53 62 06

Email : polyphoniesdelaterre@gmail.com

Site : www.polyphoniesdelaterre.org

Sophr'Oh !

Siège social : 8, route de la Popinerie

Et si vous deveniez plus ZEN ? L'association propose de partager les bienfaits de la sophrologie, en transmettant ses techniques simples pour mieux respirer, se relâcher et utiliser positivement ses ressources mentales.

L'activité se déroule en petit groupe (maximum 10 personnes), sur 9 séances, dans un esprit convivial et bienveillant. Ensemble, vous apprendrez à développer la conscience de votre corps, de ses besoins... et de vos ressources ! Cette pratique est accessible à tous et à tout âge. Le contenu des séances sera adapté en fonction des besoins des participants.

Activités : séances collectives de sophrologie, le lundi soir salle Girouard, de 19h à 20h30 - Séance découverte le lundi 17/09/18, sur inscription - Démarrage lundi 24 septembre 2018.

→ **Contact :** Minh Le Hoang - Président

Tél. : 06 01 44 40 10

Email : sophroh78@gmail.com

Site : www.sophrologie-78.com

Théâtre Boulevard de Lévis (TBL)



Siège social :
32, rue des
Bruyères

TBL vous invite à découvrir sa nouvelle pièce : "Georges et Georges" d'Eric Emmanuel Schmitt.

"Après quelques années de vie commune, Marianne et Georges ne se supportent plus : elle regrette le Georges amoureux et naïf qu'elle rencontra, lui désire une femme plus pimentée. Grâce aux expériences du docteur Galopin, magnéto thérapeute, ils vont chacun être mis en face de leur fantasme..."

Et devront le cacher à l'autre ! Le cauchemar commence..."



Représentations dans la Salle polyvalente de Lévis-St-Nom :

les vendredis 5, 12 et 19 octobre à 21h,

les samedis 6, 13 et 20 octobre à 21h,

les dimanches 7, 14 et 21 octobre à 16h.

Activités proposées : théâtre, mise en scène.

Événements organisés : spectacles et représentations théâtrales.

→ **Contact :** Serge Lavergne - Président

Tél. : 06 60 08 64 54

Site : www.theatre.levis.free.fr

Associations sportives

Domicile Forme

Siège social : 15, route de Girouard



Domicile Forme vous propose une remise en forme générale en toute sécurité avec un coach diplômé d'état. Vous remodelez votre silhouette, améliorez votre endurance et assouplissez vos muscles.

Activités proposées : fitness, pump, culture physique, stretching, step, aérobic.

→ **Contact :** Sylvie Ijland

Tél. : 06 40 63 36 45

Email : domicileforme78@gmail.com

Ecole des 5 Tigres



Siège social : 45 ter, route des Charmes

L'Ecole des 5 Tigres enseigne l'art martial vietnamien "Vovinam Viet Vo Dao" aux Lévisiens et autres amateurs d'arts martiaux venus d'ailleurs.

C'est un art martial complet et technique. L'Ecole des 5 Tigres vise aussi à faire partager à ses pratiquants la culture traditionnelle vietnamienne : découverte de l'histoire du Vietnam, des cultures et des traditions, célébration des fêtes nationales vietnamiennes (Fête du Têt), danse typique vietnamienne...



Activités proposées : cours de Viêt Vo Dao. **Événements organisés :** démonstrations, fête du Têt, voyages au Vietnam.

→ **Contact :** Minh Le Hoang - Président

Tél. : 06 86 96 15 92 - 01 34 61 30 14

Email : minhlehoang@hotmail.com

Site : page sur le site internet de la Mairie

Tennis Club de Lévis (TCL)



Siège social : 7, route d'Yvette

Le TCL propose aux adhérents la pratique du tennis, libre ou encadrée par des profes-

Forum des associations 2018

seurs diplômés d'Etat, sur deux courts bien entretenus.



Activités proposées : activité sportive, tennis.
Evénements organisés : cours adultes loisir et compétition, cours enfants, tournoi interne et open, Noël des enfants, tournoi double mixte.

→ **Contact :** Manuela Le Borgne - Présidente
Tél. : 06 87 11 19 99
Email : chardon.manuela@wanadoo.fr
Site : www.club.fft.fr/c-levis

Autres associations...

Assagir

Siège social : 7, route de Girouard
Association pour Sécuriser par l'Aménagement Girouard

→ **Contact :** Catherine Samain - Présidente
Tél. : 01 34 61 12 72
Email : catherine.samain@gmail.com

Club des Jeunes d'Autrefois



Mairie de Lévis-Saint-Nom
Association plus que trentenaire, le Club des Jeunes d'Autrefois, fort d'environ 70 adhérents, rassemble les retraités, combat l'isolement

de certains, organise des goûters, des repas avec animations, des sorties et séjours avec excursions en France et en Europe.



Au fil des années le CJA est devenu une grande famille où la convivialité et la gaieté sont toujours présentes et où les jeunes retraités se sentent rapidement à l'aise.

Le rôle anti-stress du Club est indiscutable et les bonnes volontés très appréciées. N'attendez pas pour nous rejoindre et adhérez pour l'année 2019 lors du Forum.

Activités proposées : sorties, repas, goûters, séjours avec excursions...

Evénements organisés : Animation festive le

3^e jeudi de chaque mois, excursion de printemps, sortie spectacle, déjeuner-spectacle fin d'année, voyages France/Europe.

→ **Contact :** Michel Guichard - Président
Tél. : 06 07 26 70 52
Email : mgd78320@gmail.com
Site : page sur le site internet de la Mairie

Le Centre communal d'Action sociale (CCAS)

Siège social : En mairie

Le CCAS gère l'aide sociale de la commune telle que définie par la loi et notamment les prestations sociales qui répondent à des critères de ressource. Il applique la politique sociale arrêtée par les élus, organise et anime des activités sociales.



Activités : aide sociale, sorties, repas, mise en œuvre des mesures de prévention de la canicule sur le territoire de la commune, cours d'initiation à l'informatique.

Evénements organisés : sortie de printemps, sorties cinéma, repas semestriels et de fin d'année pour les aînés...

→ **Contact :** Christiane Gros
Tél. : 01 34 61 82 05 (mairie)
Martial Goussard : 01 34 61 44 71
Email : levis.mairie@wanadoo.fr
Site : page sur le site internet de la Mairie

L'informatique du CCAS



Ne passez pas à côté des multimédias indispensables, ordinateurs, tablettes, smartphones incontournables à notre époque !!! Et en plus,

c'est gratuit !!

Pour de nombreux services en ligne (administrations, impôts, banques etc...), pour sélectionner les meilleurs achats sur les sites marchands, se documenter, comparer... Pour communiquer avec vos proches (son, image).

Pour maîtriser, organiser, vous mettre en confiance, dédramatiser. Parlez-en autour de vous, à mes élèves, à vos voisins.

Contactez-moi, venez nous voir dès la rentrée d'octobre, même sans ordinateur.

Activités proposées : pour semi débutants et confirmés. Notions de base : accès internet, messagerie, nettoyage de l'ordinateur, antivirus, commandes paiements sécurisé, tableur, traitement de texte... (les cours reprendront début octobre, le lundi après-midi salle de Girouard - 15h 30-17h 30).

→ **Contact :** Martial Goussard
Tél. : 01 34 61 44 71
Email : marbrida@free.fr

Paroisse des Trois Clochers



Après la trêve estivale, la messe reprendra dans notre belle petite église de Lévis tous les dimanches à 9h30, à partir du 2 septembre.

En CE2, CM1 ou CM2, votre enfant se pose et vous pose des questions sur la vie, la mort, le bonheur, la justice... Vous souhaitez qu'il découvre Jésus, Dieu... Alors, n'hésitez plus, qu'il soit baptisé ou non : inscrivez-le au catéchisme.

A tout âge, il est possible également de se préparer au baptême (Contactez Florence Lecuellet).

→ **Contact :** Florence Lecuellet - 06 78 38 84 87
E-mail : florence.lecuellet@gmail.com

Pour les collégiens et lycéens qui souhaitent réfléchir sur l'adolescence, la société, l'Eglise, leur propre vie et la façon de grandir en chrétiens, l'Aumônerie les accueille en équipes et leur propose des temps forts et rassemblements.

→ **Contact :** Marie-Christine Deteix - 06 87 49 31 58
E-mail : mc.deteix@free.fr

Pour toute autre information concernant la paroisse : www.mesni3c-paroisses.org

Trait d'union

TRAIT D'UNION

Siège social : 9, rue des Châtaigniers

Trait d'Union propose un soutien et une assistance à domicile, 7 jours sur 7, régulièrement ou temporairement. Trait d'Union peut apporter une aide dans toutes les tâches de la vie quotidienne au domicile ou à l'extérieur.

Activités proposées : assistance aux personnes âgées, handicapées, dépendantes ou convalescentes.

→ **Contact :** Christine Delpuech - Présidente
Tél. : 01 34 61 98 96
Email : trait.union@cegetel.net

U.F.C. - QUE CHOISIR



Union Fédérale des Consommateurs UFC Que Choisir

Association locale du Parc-Chevreuse - Siège social : Les Maronniers 12, RD 58

L'association de défense des consommateurs joue un rôle déterminant en conseillant et défendant les consommateurs en cas de litige.

Activités proposées : par exemple, la défense des consommateurs victimes d'arnaques téléphoniques (numéros commençant par 08 ou inconnus demandant à être rappelés... Ils sont fréquemment surtaxés...) ou de tentatives de fraudes sur internet (demande de vos coordonnées bancaires, cadeaux fidéls...).

Evénements proposés : permanences à Lévis-Saint-Nom, sans rendez-vous les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10h à 12h au Centre polyvalent d'Yvette (sauf mois d'août).

Autres permanences, voir notre site internet.

→ **Contact :** Jean-Pierre Daoudal - Président
Email : contact@parc-chevreuse.ufcquechoisir.fr
Site : www.ufc-parc-chevreuse.org

(CROIX-ROUGE)

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - Passez votre PSC1...

La Croix-Rouge vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent. En suivant un stage de Prévention et Secours civiques de niveau 1 (PSC1), vous deviendrez apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue. Peut-être leur sauverez-vous la vie.

L'Unité Locale de la Croix-Rouge de Chevreuse organise des sessions de formation de 8h (le samedi ou le dimanche) et de 10h (en week-end le samedi après-midi et le dimanche matin et après-midi), les : samedis 15 et 29 septembre - samedi 13 et dimanche 14 octobre - samedis 20 et 27 octobre - dimanche 11 novembre - samedi 24 novembre - samedis 8 et 22 décembre.

Vous pouvez prendre contact par téléphone ou par courriel :

Tél : 06 85 56 46 58 - 07 86 82 13 29

e-mail : d.bastien2@wanadoo.fr ou joe.borg@orange.fr et vous pré-inscrire en ligne sur www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1

(ÉTAT-CIVIL)

Décès

LE CARDINAL épouse THORUBE
Jacqueline le 13/05/2018

FENAUT Pierre le 20/06/2018

Naissances

ENGEL Maéline née le 16/05/2018

RENARD Anaïs et Julie nées
le 22/05/2018

→ CÔTÉ JARDIN Multiplier ses plantes...



→ L'été s'achève... Ainsi, après les dernières chaleurs, le retour de l'humidité nocturne et la présence de journées un peu plus fraîches montrent le changement de saison.

Ceux qui possèdent un potager ou un verger pourront profiter de fruits sains et d'excellents légumes. Dans le jardin d'agrément, on pourra aussi apprécier les dernières floraisons.

Nos conseils de saison porteront particulièrement sur la multiplication de nos plantes préférées car c'est le

moment idéal. Contrairement à nous et aux mammifères en général, le monde végétal bénéficie d'autres solutions que la sexualité pour se multiplier. Cela lui permet de coloniser le plus rapidement possible les différents milieux environnants. Ainsi la division de souches, le bouturage et le marcottage sont des moyens qui s'ajoutent à la multiplication sexuelle par production de graines.

Ainsi avec un petit effort et de patience, on peut reproduire aussi nos plantes par création de clones c'est-à-dire que ce seront génétiquement les mêmes plantes.

- **On pourra ainsi diviser par exemple, avec un fer de bêche, les "touffes" de vivaces.** Il faudra alors replanter ces "édats" rapidement pour favoriser la reprise. En général, ces divisions sont à réaliser tous les 3 ans et s'effectuent après la floraison. Ainsi les vivaces à floraison estivale seront à diviser à l'automne, les automnales au printemps (avril) ainsi que les vivaces condimentaires. N'oubliez pas de bien arroser ces plantes après l'opération.

- **Ce sera aussi le bon moment pour réaliser le bouturage qui est un autre mode de multiplication végétative.** Il consiste à donner naissance à un nouvel individu à partir d'un organe ou d'un fragment d'organe isolé comme un morceau de rameau, de feuille, de racine, ou de tige. Dans ce cas, il y a séparation de l'organe végétatif suivi de son enracinement.

- **Pour le marcottage, il y a enracinement puis séparation de l'organe végétatif.** Rappelons que cette technique au nom "barbare", consiste tout simplement à provoquer la multiplication d'une plante en enterrant une tige pour que celle-ci produise de nouvelles racines.

Nous pourrions aussi récolter les graines de plantes comme les roses trémières, clématites, lupins, crocosmias, cellets d'Inde, soucis, capucines, gaillardes, belles de nuit et bien d'autres encore. Après séchage conservez-les soigneusement au sec et à l'obscurité jusqu'à la prochaine saison. Vous pourrez les mettre en germination dès le début de l'année prochaine en situation protégée pour les mettre en place tôt en saison.

On entre également dans la période favorable aux plantations des végétaux à racines nues comme les arbres fruitiers, les rosiers ou les arbustes de haies. Le marché met à notre disposition une quantité importante d'espèces variées à des prix favorables. De plus les probabilités de réussite sont importantes.

Et n'oublions pas les différentes autres actions dont nous avons déjà parlé dans nos derniers articles comme par exemple :

- **repiquer les bisannuelles semées cet été** dans les endroits définitifs si elles sont suffisamment développées (digitales, campanules ou giroflées...).

- **tailler la lavande après la floraison** en éliminant les pousses porteuses de fleurs et en redonnant une bonne allure à la plante.

- **si vous avez à renouveler votre pelouse, préférez le mois de septembre ou début octobre.** Si l'ancienne pelouse montre quelques signes de faiblesse par endroits, ne regarnissez que les zones touchées. ●



Daniel de L'Amicale



**Lévis
Saint-Nom**



Lévis-infos

SEPTEMBRE 2018 - N°19

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication
Martial Goussard - Anne Bergantz
Laure Bongert - Anne Grignon
Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux
Myriam Santerne
Conception réalisation : A.com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens
PNR - Orange - Freepik.com
Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@wanadoo.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.